



NOTICE n°1

Bien utiliser l'IA générative à INRAE

Principes et réflexes de base pour un usage responsable



1/ En 2 minutes, ce qu'il faut savoir

L'intelligence artificielle générative (IAG) ouvre de nouvelles perspectives pour la recherche, les tâches administratives et la communication.

Ces outils peuvent faire gagner du temps, aider à reformuler un texte ou proposer des idées.

Mais ils ne sont ni neutres ni infallibles : leur utilisation exige vigilance, discernement et transparence.

À INRAE, chacun reste **responsable des contenus qu'il produit et des informations qu'il communique avec l'aide d'une IAG.**

Ce qu'il ne faut pas faire

- ✗ Partager des projets internes ou données non publiques avec un chatbot du commerce.
- ✗ Publier un texte produit par IAG sans contrôle humain.
- ✗ Croire que « l'IAG sait » : elle prédit du texte, elle ne raisonne pas.
- ✗ Évaluer un agent, un dossier, un contrat, une publication.



2/ Les bons réflexes à adopter



Vérifier systématiquement les résultats

L'IAG peut se tromper ou inventer et avoir des hallucinations.



Protéger les données sensibles

Ne jamais saisir d'informations internes à l'établissement ou personnelles sur les IAG grand public (même avec un abonnement). Autrement dit : « est-ce que vous aimeriez voir vos informations en accès libre sur internet ? ».



Citer et reformuler

Éviter le plagiat, respecter le droit d'auteur et faire preuve de transparence dans l'usage d'une IAG.



Rester critique

L'IAG ne remplace ni l'expertise ni le jugement humain. Ne vous affranchissez pas des règles élémentaires de déontologie, d'éthique et d'intégrité scientifique.



Limiter les usages superflus

Chaque requête consomme énergie et ressources. Questionnez la finalité et la pertinence de l'usage de l'IAG.



Se former

Comprendre et bien utiliser. Des formations INRAE seront organisées avec la DRH. Des formations en ligne sont déjà disponibles, notamment sur Mentor ou la plateforme FUN.



Zoom pratique

Exemple :

Préparer un résumé de réunion avec une IAG du commerce

- ✓ Possible pour un texte neutre ou public.
- ! Relire et reformuler avant diffusion.
- ✗ Interdit si la réunion contient des données confidentielles ou personnelles.

(Se référer à la fiche « Synthèse des solutions possibles d'IAG suivant la sensibilité des données »)



NOTICE n°1

Aller plus loin



3/ Quelques outils possibles pour des données publiques

Rédiger ou reformuler	ChatGPT, Claude, Le Chat
Traduire	DeepL Pro, QuillBot
Chercher une info	Perplexity, Wolfram Alpha
Créer des figures scientifiques (ou non)	Adobe Firefly, Midjourney

- ✓ Depuis avril 2025, INRAE expérimente une IAG hébergée en interne pour les données qui ne sont pas publiques. Les modalités d'ouverture du service sont en cours de réflexion pour 2026.
- ! Attention : selon la sensibilité des données – voir notice « Synthèse des solutions possibles d'IAG suivant la sensibilité des données ».



4/ Les bons réflexes à avoir sur la réglementation applicable

- **RGPD** : vigilance quant aux données personnelles et confidentielles dans un prompt.
- **Droit d'auteur** : reformuler, citer, vérifier la licence.
- **Souveraineté** : privilégiez les solutions européennes à chaque fois que possible ou des solutions hébergées à INRAE.



5/ Pour s'informer

- **Guide complet** « Bon usage des assistants à base d'IAG à INRAE » (intranet).
- **Contacts** : Gouvernance, informations : gouvernance-ia@inrae.fr
Sécurité des systèmes d'information : rssi@inrae.fr
Déléguée à la protection des données personnelles : cil-dpo@inrae.fr



L'IAG est un outil.
L'humain reste au centre de la décision
et de la création.